

Colette Soler *

J'ai d'abord essayé, avec humilité comme dit mon collègue ¹, de resaisir le fil de ce séminaire, sa direction, soit la question qu'il cherche à résoudre. C'était nécessaire pour moi, car je trouve que ce séminaire n'est pas le meilleur de Lacan, manifestement il cherche quelque chose, mais il n'a pas encore trouvé. Et comme d'habitude il fait feu de tout bois, et tâtonne tout en restant très affirmatif.

Ce qu'il cherche à résoudre par contre concerne manifestement les hommes et les femmes. Les titres et les sous-titres de Miller, qui sont généralement bien pensés, l'indiquent d'ailleurs dès le deuxième chapitre, « L'homme et la femme », et puis comment ça s'écrit, se dit, se pense en chinois ou autre langue, jusqu'au chapitre v, avec retour à *La Lettre volée* où il en était déjà question, entre autres, et puis du chapitre VIII jusqu'à la fin, il n'est question que de ça et ça se termine sur des considérations sur l'Œdipe de Freud.

Il faudra à Lacan un an et plus pour conclure sur la question avec les formules dites de la sexuation, puis le séminaire *Encore* les confirme et ouvre sur d'autres questions. L'objet du séminaire ne fait pas de doute à mes yeux et j'insiste puisque certains pensent plutôt que c'est l'écrit.

C'était presque inévitable dans le parcours de son enseignement. L'année précédente, il a construit les quadripodes des discours et ouvert le champ lacanien des jouissances. En juin 1970, il a prononcé « Radiophonie » où, sauf erreur de ma part, pour la première fois il écrit : « Il n'y a pas de rapport sexuel ². » Restait la question, qui devient celle du séminaire : si pas de rapport sexuel, comment se règlent par le discours, dans le concret, les relations sexuelles ou sexuées entre les hommes et les femmes, puisqu'elles

* [↑](#) Commentaire de la première partie de la leçon VIII du *Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant* (Paris, Le Seuil, 2007, p. 129-138), à Paris, le 16 janvier 2025.

1. [↑](#) Didier Castanet, dans la même séance de ce séminaire.

2. [↑](#) J. Lacan, « Radiophonie », *Scilicet*, n° 2-3, Paris, Le Seuil, 1970, p. 65, et dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 413.

existent bel et bien ? Une fois de plus on peut admirer, au-delà des sinuosités du texte, la cohérence de la démarche.

Mais, me direz-vous, ce séminaire ne porte-t-il pas plutôt sur l'écrit et la lettre, d'autant qu'il y insère « Lituraterre » ? Oui bien sûr, dans ce séminaire il prend l'écrit par la lettre, métaphorisée par la lettre volée du conte, où il est question des hommes et des femmes, et son souci de l'écrit y est très subordonné à cette question.

Il donne d'ailleurs la raison de ce recours, je cite : « C'est de l'écrit que s'interroge le langage ³ », il s'agit pour le psychanalyste du langage qui structure l'expérience de la parole analytique. Et en effet, comment sans l'écrit interroger une pratique qui opère de la parole et du langage, puisqu'il n'y a pas de métalangage, Lacan l'aura-t-il assez répété ? La « praxis de la théorie », dont « L'acte de fondation » dit que c'est l'éthique de la psychanalyse, n'est donc possible que parce qu'il y a entre parole et langage un tiers qui a d'autres vertus, et ce tiers c'est l'écrit, attendant au langage mais différent.

J'en viens au chapitre lui-même, « L'homme et la femme et la logique ». Lacan lâche d'entrée : « L'écrit c'est la jouissance ⁴. » Phrase choc. Page 67, leçon IV, il avait dit déjà : « Le phallus, c'est la jouissance féminine », nous avions souligné la phrase mais sans l'expliquer en fait.

Alors, « l'écrit c'est la jouissance », qu'est-ce que ça signifie ? Comme me le disait quelqu'un, on nage dans l'incompréhensible, mais sur ce point je crois pourtant qu'on peut s'y retrouver.

Lacan précise qu'il peut le dire au niveau de « fonctions déterminées par un certain discours », celui de l'analyste, donc pas dans l'absolu, c'est relativement au discours analytique. Il y aurait là à développer, mais je passe. Les fonctions, qu'entend-il par là ? À la fin du chapitre précédent, qui se termine sur la traduction des propositions d'Aristote dans la logique des quantificateurs, pages 109 et 110, il a écrit la fonction $F(x)$ et évoqué une fonction qui pourrait ne pas s'écrire.

Mais les fonctions déterminées par les discours sont autre chose, je pense, ce sont plutôt, non les termes qui tournent dans les discours, S_1 , S_2 , $\$$ et a , mais le nom qu'il a donné aux places (voir la fin de « Radiophonie »), ce sont les fonctions de l'agent ou du semblant, de son Autre, de la vérité et de la production. Elles ordonnent de la jouissance « fondamenta[e]

3. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant*, op. cit., p. 65.

4. [↑](#) *Ibid.*, p. 129.

dans l'organisation du discours », page 130, « tout discours est discours de la jouissance », dira Lacan, jouissance sexuelle exceptée. C'est par rapport à ce défaut qu'il peut dire que l'écrit, au sens de la lettre je crois, c'est la jouissance.

Parle-t-il de la jouissance sexuelle ? Certainement puisqu'elle manque dans le discours qui au mieux construit un couple sexué de fiction. Page 107, il a dit que la jouissance sexuelle se trouve ne pas pouvoir être écrite. La phrase « L'écrit c'est la jouissance » prend sa portée de là. L'écrit vient-il à la place ou vient-il la désigner, c'est à voir.

Reste la question : l'écrit, est-ce la lettre, comme je viens de le dire ? La lettre c'est de l'écrit, pas de doute. C'est ce que métaphorise l'épistole du conte qui ne dit rien. L'écrit ne se réduit pas à la lettre, comme on le voit avec les quantificateurs et même bien avant avec tous les mathèmes de Lacan, mais ici l'écrit en question c'est la lettre. Ne portant pas de message, Lacan le répète à satiété, la lettre n'est pas un signifiant avec signifié, c'est de l'écrit qui ne dit rien, et il enchaîne d'ailleurs directement sur la lettre volée du conte.

Ici, question : à lire des écritures sur le papier lettres ou sigles, ou à considérer l'épistole, on ne peut ignorer que l'écrit n'est pas la parole, ces écritures ne disent rien, elles ne parlent pas, alors comment peuvent-elles nous servir ? C'est ce que beaucoup se demandent. Lacan a donné une réponse dans ces leçons. Elle est plusieurs fois répétée quoique discrète.

Page 110, il a donné une écriture des quantificateurs et il dit que c'est de l'écrit, mais il ajoute : l'écrit, « c'est un signal [...] pour jaspiner ». Et aussi : « Ce que j'avance c'est que, dans cette façon d'écrire, tout tient à ce que l'on peut dire à propos de l'écrit ⁵. » On peut souligner aussi que page 105 il avait déjà annoncé : « Eh bien, voilà ce que j'ai réussi à dire à propos de ce que j'ai écrit. » L'écrit ne dit rien mais doit être parlé pour que se constitue la doctrine analytique. Gros problème pour la transmission, en fait, on pourrait prendre l'exemple de l'écriture S(A).

Je viens à ma partie. Je rappelle ce dont nous disposons quant à la lettre-épistole quand nous abordons cette partie, si nous avons bien saisi ce qui précède.

Page 101, Lacan a rappelé le tétraèdre des discours et affirmé qu'avec la lettre nous sortons du tétraèdre, elle ne se place pas dans le tétraèdre – voir le bas de la page 101 et le haut de la page 102. Elle est donc au fond

5. [↑](#) *Ibid.*, p. 110.

hors discours, tout en étant – dans le conte du moins – dans le même espace que les protagonistes du conte. D'où les développements sur l'espace dans la leçon précédente, peu commentés si je ne me trompe. Les acteurs du conte par contre, eux, sont tous dans le tétraèdre du discours (nous allons venir à celui de la cour) et c'est ce qui permet à Lacan, quand il reprend la petite histoire de ce jeu de dupes dont il nous enchante, la Reine, le ministre, Dupin, le Roi et la police, de dire : « Je n'ai parlé que du phallus » (pages 94 et 96), de la fonction du phallus en tant qu'elle s'articule dans un discours. Et il ajoute : et voilà ce que je peux dire de ce que j'ai écrit. Cohérent avec l'idée que l'écrit ne nous sert que si on le parle. Il parlait donc du phallus. Et nous qui pensions qu'il parlait de la lettre ! En tout cas, dans le tétraèdre des fonctions du discours, il le dit, le phallus y est, mais la lettre n'y est pas. Quelle est donc sa fonction par rapport au discours, à cette lettre-épistole ? La question est latente normalement quand nous commençons à lire ce chapitre.

J'en viens au pas à pas de la lecture.

Je rappelle d'abord le cheminement de la première partie, d'où ça part et où ça arrive. Lacan part d'un acquis : la transmission de la lettre à à voir avec la jouissance, et la lettre féminise. Jusque-là, cette thèse a souvent été évoquée, illustrée par le conte de Poe, mais encore faut-il la fonder. À la fin du chapitre, il y a l'introduction de quelque chose de nouveau : l'ombre de la lettre. Si elle a une ombre, eh bien, ça la distingue forcément, elle est un autre écrit que l'écrit des mathèmes, eux sans ombre.

Entre les deux bouts, la partie s'attache d'abord à la question de ce qu'est une cour, celle du Roi du conte, il précise ce qu'est son ordre de jouissance, se demande implicitement si le rapport sexuel ne pourrait pas s'y inscrire, et conclut par la négative. Arrivé là, introduction surprise d'une référence à la science, qui lui permet d'amener sa nouveauté, la lettre porte une ombre.

Suivons-le, pages 130 et 131. Il s'agit au départ de préciser comment dans une cour royale la jouissance est ordonnée. Une cour se définit d'être, comme tout discours, un ordre (référence implicite à ses quatre discours). Un ordre est fondé sur l'artéfact des signifiants ou des semblants, autrement dit l'efficace des semblants du tétraèdre. Elle se spécifie au sein des discours du maître de redoubler le semblant de la noblesse par sa distribution de la jouissance spécifique. Que la noblesse soit un artéfact n'étonne pas, et la Révolution française a essayé de lui substituer un autre artéfact, celui des hommes égaux.

Mais quelle est la distribution de la jouissance propre à la cour ? Son artéfact assure une distribution de la jouissance qui « met le rapport sexuel à son rang, (*sic*) [...], c'est-à-dire le plus bas ⁶ », mais qui, deuxième caractérisation, « peut décentement donner sa place au besoin » sexuel. Ce n'est donc pas la distribution de n'importe quel discours du maître.

D'où la tire-t-il, cette thèse ? Il le dit : du fait que les services sexuels qu'une grande dame peut recevoir d'un laquais sont admis tranquillement, et qu'un homme né, sous-entendu né noble, de race ajoute-t-il – à juste titre puisque les races sont des fabrications de discours... Je dis sous-entendu mais bientôt on ne pourra plus entendre ce sous-entendu dans l'artéfact des discours actuels. Donc, un homme né ne saurait prendre ombrage d'une liaison de son épouse si elle se tient dans les limites de la décence. Voilà ce qui signe la reconnaissance du besoin, soit le côté purement biologique de la relation, dit Lacan. La cour est un ordre où le sujet, si haut placé qu'il soit, se réserve cette part de jouissance non sublimée.

Cet irréductible du besoin réel existe toujours, Freud l'affirme, on peut l'admettre, dit Lacan sans plus de conviction, page 131. Alors, question, non formulée par Lacan mais à laquelle il répond, ce besoin biologique qui ne doit rien à l'Autre ne présentifierait-il pas un rapport sexuel naturel, biologique ? Non, répond-il, parce qu'il n'est pas mesurable, ce besoin ; n'est mesurable que ce qui est inscriptible, rien n'étant mesurable que dans l'artéfact de l'Autre, et donc le besoin n'y figure pas, pas de rapport fondable sur le besoin non inscriptible.

C'est là, sur le point du non-rapport confirmé, que la lettre intervient. Elle sert à un « rapport sexué », pas sexuel, mais sexué ⁷.

Je passe aux pages 132-133. Dans le contexte discursif de la cour, on a un rapport sexuel étatisé, incarné par le Roi et la Reine, et donc au niveau de la fonction vérité du discours on a affaire à une « promotion arbitraire et fictive du rapport sexuel », à un rapport de fiction, dont la vérité a structure de fiction. Dans ce contexte, la lettre qui « lui est adressée », à la Reine, lettre hors discours donc, n'oubliez pas, prend sa valeur d'être « le signe de la femme ⁸ ». Et il se cite lui-même pour commenter ce signe de la femme : « Pour m'énoncer dans mes propres propos – *Car ce signe, dis-je, il s'agit de la lettre, est bien celui de la femme pour ce qu'elle y fait valoir de son être, en le fondant hors de la loi, qui la contient toujours,*

6. [↑](#) *Ibid.*, p. 130.

7. [↑](#) *Ibid.*, p. 131.

8. [↑](#) *Ibid.*, p. 132.

de par l'effet de ses origines, en position de signifiant, voire de fétiche⁹. » Lacan a dit déjà, dans la dernière leçon que nous avons commentée, ce qu'est cette loi sexuelle ordonnée par le discours, c'est celle des interdits portés sur la jouissance du corps propre ou de la mère, interdits qui organisent les liens dans cet ordre discursif, et dans cet ordre de la loi la femme « fait valoir son être en le fondant hors de la loi qui la contient toujours [...] en position de signifiant, voire de fétiche ». Ce dont les femmes se plaignent, ajoute Lacan.

Ainsi, la lettre elle-même hors discours est le signe d'un autre hors-discours, celui de La femme, le hors-discours d'une jouissance hors de la loi discursive du quadripode du discours (anticipation de l'autre jouissance qui arrivera un an plus tard dans « L'étourdit ») qui la maintient en position de signifiant ou de fétiche.

Et Lacan de préciser qu'une telle affirmation, d'où procède la révolte de la femme, ne saurait être soutenue hors de l'introduction de la psychanalyse¹⁰. Remarque essentielle, et pour dire quoi ? Que ce n'est pas une thèse sociologique, ni anthropologique, ce n'est pas du Lévi-Strauss, ça ne concerne pas l'ordre du monde, et évidemment ce n'est pas pour approuver l'assujettissement des femmes dans la civilisation ou pour étayer le patriarcat, c'est une thèse analytique sur ce qui règle le rapport sexué effectif, donc sur l'acte hétéro-sexuel quand il a lieu – ce qui n'est nullement obligatoire, comme on le crie très fort à notre époque. Quand il a lieu, alors le partenaire du sujet divisé par son fantasme n'est pas un sujet, il est ravalé au rang de signifiant ou de fétiche.

Avec ça, je saisis mieux déjà ce qui permet de dire que la lettre féminise. Celui qui la détient se place sous le signe du hors-la-loi, de l'infraction avec la loi discursive du Roi en place de sujet. D'où je pense la notion d'immobilité comme expectante que Lacan évoque à titre de caractéristique de cette féminisation et qui pourrait s'éclairer comme une façon de se tenir à carreau, si je puis dire, pour celui qui détient la lettre d'infraction.

La lettre, elle-même hors des fonctions du discours, présentifie ce qui ne peut pas s'écrire, \mathbb{A} , et que le discours ne fait que symboliser ou fictionnaliser. Cette lettre ne l'évoque pas par la parole, elle ne parle pas, elle a des effets par son déplacement, c'est pourquoi, selon Lacan, dans un monde structuré par le tétraèdre où se joue toute la comédie de *La Lettre volée*, elle arrive toujours à destination – c'est-à-dire à trouver ce qui y est

9. [↑](#) *Ibid.*, p. 132-133.

10. [↑](#) *Ibid.*, p. 133.

le sujet –, soit au sujet divisé par le fantasme – dans le conte, c'est le Roi qui est en fonction de sujet ¹¹.

Arrive alors la surprise du texte, au milieu de la page 133. Lacan dit « occasion de marquer quelque chose » et il note lui-même la rupture dans le développement, ça ne s'emmanche pas de façon directe avec ce qui précède et c'est... l'exigence de la science. Tout à coup, ayant évoqué cette structure de fiction du rapport sexuel discursif, Lacan bifurque et l'oppose non plus au réel du besoin impossible à évaluer, mais à l'exigence scientifique qui met la fonction de la vérité en question, qui met sa fiction au pied du mur de... la vérification.

Il y a une mise en demeure qui vient de la science de vérifier où la fiction s'arrête. Y a-t-il quelque chose qui limite sa fiction, qui fasse passer de la vérité fictive à la vérification ?

Lacan évoque deux limites possibles. L'une interne au système, que la logique illustre, quand l'exigence de vérification est inscrite dans le système – ici celui de la fiction – « elle s'appelle la contradiction ¹² ». Autrement dit, c'est l'exigence de cohérence dans la fiction qui est déjà une garantie pour sa validité.

Par ailleurs, deuxième limite, la science fournit l'exemple de la vraie solution pour sortir de la fiction, c'est Newton : le fictif des divers modèles de l'univers produits par la philosophie s'est arrêté là où l'inscriptible est arrivé, celui de la formule de la gravitation. De l'écrit pur. « L'étourdit » tentera, à l'envi de Newton, envie sans e, de donner l'inscriptible concernant la relation des sexes.

Après quoi Lacan revient sur la thèse si souvent répétée selon laquelle la lettre féminise, et il ajoute, « elle féminise ceux qui se trouvent être dans une certaine position, celle d'être à son ombre ¹³ ». La fonction de l'ombre est autre chose que de dire qu'elle est un signe de La femme. Le signe ça montre, ça révèle, l'ombre ça dissimule. Il avait déjà dit, commentant le conte, la femme « immobile à son ombre », mais on était dans le style littéraire, donc en pleine fictionnisation, là on cherche la limite de la fiction. C'est si vrai qu'on cherche cette limite, comme il l'a dit à la page précédente, qu'il passe à l'esprit des Lumières du XVIII^e siècle, *Aufklärung*. Voyez bien quel est le fil du développement. Quelle était l'ambition des Lumières ? Justement celle de la science, de porter la rationalité scientifique dans le champ qui se définit comme celui des affaires humaines

11. [↑](#) *Ibid.*, p. 102.

12. [↑](#) *Ibid.*, p. 133.

13. [↑](#) *Ibid.*, p. 134.

individuelles ou collectives, et que Lacan a situées comme des affaires de discours avec leur vérité fictive. Les Lumières, c'était l'esprit de la science qui interpellait les fictions essentiellement religieuses du temps. C'est à l'origine de ce qui s'est appelé ensuite les sciences humaines.

L'important est la chute du développement. Le paragraphe page 134 va se terminer par cette phrase : après avoir dit que la lumière peut dissiper des opacités, Lacan affirme que néanmoins « la lumière, en tant que telle, que ce champ répand à chaque instant » – il s'agit du champ dont on parle, celui des vérités fictives des humains éclairées par les lumières –, donc la lumière « projette une ombre, et c'est cette ombre qui porte effet. C'est en quoi, cette vérité elle-même, nous avons toujours à l'interroger sur sa structure de fiction ¹⁴ ».

Qu'est-ce à dire ? On était dans la question de la limite de la fiction apportée par les lumières de la science, et on arrive aux limites des lumières qui réduisent certes des opacités mais qui produisent de l'ombre.

Appliquons ça. La lettre apporte quelque lumière à la fiction du discours, en tant qu'elle est le signe de ce que le discours n'inscrit pas, lumière donc, autre chose que la fiction qui apparaît avec elle. Mais elle projette une ombre, et c'est cette ombre qui est efficace. Essayons de sortir de la métaphore. Quel est l'autre nom de l'ombre dans ce texte ? C'est l'illisible. L'ombre, si je ne me trompe, fait ici métaphore pour l'illisible, terme resté en suspens dans nos commentaires du chapitre précédemment traité. Lacan s'était arrêté sur la notion d'une fonction à ne pas écrire, qui est à proprement parler, disait-il, l'illisible. Et plus haut il a demandé : l'illisible, soit ce qui n'est pas écrit, a-t-il un sens ? Oui. On peut le dire en effet, l'illisible, en tant qu'il répercute le non-inscriptible de la fonction, marque la limite de l'inscriptible, autrement dit marque que pas tout n'est inscriptible. La lettre signe de la femme ne lève pas son mystère, plutôt présentifie-t-elle l'ombre de ce mystère et c'est ce qui opère auprès du sujet divisé par le fantasme. La fiction du discours y pallie ce pas tout inscriptible, raison pour laquelle Lacan conclut que nous devons toujours nous intéresser à la fonction vérité du discours avec sa structure de fiction.

Une autre notation de Lacan me paraît éclairer cette ombre, si je puis dire. Outre qu'elle féminise, qu'elle est le signe de la femme, il a dit, à la séance précédente, on l'a évoqué, que « la lettre c'est l'en-soi de La femme ¹⁵. » Deux occurrences de l'en-soi chez Lacan, l'en-soi de l'objet *a*,

14. [↑](#) *Ibid.*, p. 134.

15. [↑](#) *Ibid.*, p. 108.

dans le compte-rendu sur l'acte ¹⁶, et l'en-soi de La femme, ici page 108. Pas l'en-soi des femmes, mais de La femme qui n'existe pas, il le souligne à son sujet : « Bien sûr ce n'est là d'aucun être réel qu'il s'agit. » L'en-soi par définition se différencie de ce qui est pour l'Autre, c'est donc ce qui échappe à toute prédication venue des signifiants de l'Autre, et par conséquent l'en-soi est l'impossible à dire, tout ce qui se dit étant du « pour l'Autre », et Dieu sait qu'il s'en dit de La femme. La lettre en-soi de la femme indicible, on peut le dire de façon amusante, c'est « le continent noir », la présence d'un en-soi énigmatique que la lumière n'éclaire pas. Ombre.

La fin de la phrase ajoute justement ce qu'il en est de la position de la lettre par rapport à l'Autre. « [...] c'est le signifiant qu'il n'y a pas d'Autre S(A) ». Ce grand S qui connote la barre sur l'Autre a fait beaucoup de questions déjà, à Lacan lui-même. Dans *La Logique du fantasme*, il le désigne comme « l'un en trop » par rapport à l'Autre et se demande si on est autorisé à l'écrire, ce grand S, hors du lieu des signifiants. Russell avec son paradoxe n'est pas loin. Il répond positivement, et même il le désigne comme « l'Un énigmatique ¹⁷ ». Ici, il le nomme la lettre.

Pour la suite du texte, je vais passer rapidement. Lacan se tourne vers les lumières de la logique, la logique, pas la lettre, c'est de l'écrit pur, qui à la différence de l'illisible n'a pas de sens.

Il commence par deux remarques pour approcher ce qui est à ne pas manquer. La logique est « en déficit de toute possibilité de réflexion ¹⁸ ». Elle ne peut pas se justifier, seulement développer ses écritures. Ne peut définir ni ses buts ni son principe et rien qui ressemble à une matière.

Plus intéressant pour nous, il en est de même pour l'usage du langage. Pas moyen de justifier un usage correct du langage. D'ailleurs, *lalangue* évolue par les usages inédits, incorrects, ou singuliers de la littérature. Autrement dit, qu'est-ce qui peut justifier l'usage du langage ? C'est l'usage. Dans cet échec, se dénonce ce qui a rapport au fonctionnement du langage, que dans son articulation le rapport sexuel ne peut pas s'écrire.

Puis Lacan revient à Aristote et à ses syllogismes, avec un exemple, tout homme est bon, quelques animaux sont des hommes, donc quelques animaux sont bons. Et il consacre deux pages à souligner l'insuffisance logique qui use du langage commun. La faiblesse de cette logique classique,

16. [↑](#) J. Lacan, « L'acte psychanalytique. Compte rendu du Séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 375.

17. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIV, La Logique du fantasme*, Paris, Le Seuil, 2023, p. 301.

18. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit.*, p. 135.

c'est que la déduction logique y est brouillée par la sémantique et l'équivoque. L'essentiel étant ce qu'il dit : rien ne fonctionne en logique que de « substituer aux signifiants le trou fait de le remplacer par la lettre ¹⁹ ». La lettre fait trou car elle vide la sémantique, exclut le sens et la signification, comme par exemple si on dit : tout A est B, quelques C sont A, donc quelques C sont B. C'est cette critique qui amène Lacan à valoriser la logique moderne des quantificateurs.

19. [↑](#) *Ibid.*, p. 136.